

DECLARATION CM du 17 Septembre 2015

M le Maire, Chers Collègues,

**QUELLE INCOHERENCE** du Groupe Majoritaire qui lors du Conseil Municipal de ce jour présente une délibération pour demander des financements à la Communauté de Commune du Seignanx (Pour rappel 165 000 Euros pour le FJT et environ 60 000 euros pour le carrefour giratoire rues de la Palibe/du 11 Novembre) tout en affirmant que celle-ci est en faillite ! Dans quel but asphyxier davantage la CDC pour la détruire plus vite?

**QUELLE INCOHERENCE** du Groupe Majoritaire qui présente une motion contre l'instauration d'une TEOM au nom de la protection du pouvoir d'achat alors que dans le même temps diverses taxes ont été augmentées depuis le début du mandat dont la dernière ce soir.

Tous ces cris d'orfraie apparaissent donc comme une vaste hypocrisie.

Le PC et ses amis crient non à la TEOM au nom de la protection du pouvoir d'achat mais augmentent sans vergogne, les taxes d'urbanisme, le prix de l'eau, de l'électricité, de la taxe séjour et de la taxe des résidences secondaires .... Leur a-t-il échappé que ce sont majoritairement les ménages les plus défavorisés qui seront le plus impactés, n'y accordent-ils aucune importance ?

A Ce jour, 49 % du budget de la CDC est consacré à la gestion des ordures ménagères soit un euro sur deux. Et comment en est-on arrivé là ? Au début des années 2000 Mme FONTENAS alors Présidente de la CDC **fait transférer la compétence «gestion des ordures ménagères» mais « oublie » de transférer les moyens financiers.** D'autre part, la majorité de l'époque, **n'a pas estimé nécessaire de baisser nos impôts en conséquence de la suppression de cette charge**, et de ce fait a augmenté les impôts des tarnosiens sans avoir l'air de rien.

Toujours est-il que ce transfert s'est opéré hors du cadre légal puisque le CGCT dans son article L 5211-17 précise que le transfert de compétence doit s'accompagner du transfert des moyens notamment financiers. La communauté aurait dû établir un bilan du coût lié à ce transfert.

Autre hypocrisie, lorsque M le Maire voulait rejoindre l'ACBA, le fait que la TEOM était déjà instaurée sur ce territoire ne le dérangeait absolument pas et la préoccupation du pouvoir d'achat des tarnosiens était le dernier de ses soucis.

Alors Mesdames, Messieurs du Groupe Majoritaire Communistes et socialistes, vous présentez pour la deuxième fois consécutive une motion contre l'instauration d'une TEOM et il reste toujours la même question : que proposez vous pour des finances communautaires pérennes ? Nous n'avons connaissance d'aucune autre proposition à ce jour.

Pourtant dans certains cas M le Maire ne manque pas d'imagination pour augmenter la pression fiscale sur les contribuables tarnosiens et bien sûr sans concertation aucune ni avec son opposition ni avec la population.

Pour exemple, en 2010 le Maire de Tarnos et les élus communistes augmentent les impôts locaux contre l'avis de leurs partenaires les élus socialistes de leur majorité qui votent contre cette décision. 1 an plus tard les huit élus socialistes qui ont « osés » s'exprimer sont tout simplement « virés » du groupe majoritaire et de la CDC et le Maire récupère les postes d'adjoints et de délégués communautaires. Ce petit « aparté » pour rappeler encore une fois le « coté » démocratique du premier magistrat de notre commune.

Cette même année en janvier 2010, la CDC vote et décide de mettre en place la TPU qui de façon concomitante est supprimée au profit de la CET (Contribution Économique Territoriale).

L'incidence directe est que désormais les entreprises sont taxées sur leur foncier et la valeur ajoutée et non plus essentiellement sur les équipements et biens mobiliers. De ce fait, le territoire du Seignanx est le « grand perdant » de cette réforme.

Lorsque la CDC instaure la TPU/CETU, des Attributions de Compensation sont calculées au profit des communes, afin de maintenir leurs ressources et inclus le transfert à cette occasion de la Fiscalité ménage perçue par la CDC en 2009.

De ce fait, le Maire de Tarnos a récupéré les produits de fiscalité des ménages sur notre commune.

Pourtant en 2010, le Maire et son groupe majoritaire ont malgré tout décidé d'augmenter les taux des impôts ménages de la manière suivante :

TH 19,97 au lieu de 15,17 %

TFB 23,23 au lieu de 16,12

TFNB : 56,10 au lieu de 42,62

Donc le Maire de Tarnos a augmenté la pression fiscale de 2 000 000€ en 2010, à travers les taux ménages, et sans consultation. L'argument que le Maire invoque pour cette augmentation est une perte lors de la mise en place de la TPU. Non !

Au contraire la Taxe Professionnelle a disparu à la même période, et si la TPU n'avait pas été instaurée la commune aurait absorbée seule la baisse de rendement de cet impôt dû à la réforme.

La CDC a de ce fait absorbée seule ce déficit financier et la commune quand à elle a été doublement gagnante :

Le Maire de Tarnos a échappée aux 3,2 Millions € de perte de ressources due à la suppression de la TP et de la réforme territoriale et aujourd'hui La CDC est dépendante d'un fond de compensation versé conjoncturellement par l'Etat.

Autre hypocrisie, après avoir affirmé que les finances de la communes étaient saines pendant tout son mandat précédent et pendant la campagne des municipales, le Maire de Tarnos un mois après son élection affirme que les finances de la communes sont en danger la faute à la diminution des dotations de l'état et à la CDC !

En parallèle il ne se prive pas d'affirmer régulièrement que nos *taux d'imposition sont bas en comparaison d'une commune de même strate ! CE QUI EST COMPLETEMENT FAUX ! Nos taux d'imposition sont largement supérieurs aux communes de même strate. 263 Euros par habitant c'est la moyenne payée par les tarnosiens pour la taxe d'habitation contre 214 euros pour une commune de même strate ce qui fait 3 200 000 Euros récoltés soit plus de 600 000 Euros qu'une commune de même strate. Pour la taxe foncière 312 euros par habitant c'est la moyenne payée par les tarnosiens contre 287 euros pour une commune de même strate ce qui fait 3 800 000 Euros récoltés soit plus de 300 000 Euros qu'une commune de même strate.*

Au total 1 M€ par an

**Notre commune récolte 2,7 M€ de bénéfice sur les recettes de fonctionnement contre 1,6 M€ en moyenne pour une commune de même strate.**

(Source <http://alize2.finances.gouv.fr/communes>)

Or, à vous entendre M le Maire vous êtes au bord de la faillite. En tant que Conseillers Municipaux garants de la bonne gestion des deniers publics il est donc de notre devoir de nous interroger, même si ça peut déranger M le Maire, et poser la question : où est passé tout cet argent récolté auprès des contribuables tarnosiens ?

Et c'est pourquoi, nous Élus, représentant le GROUPE D'OPPOSITION TARNOS POUR TOUS, demandons ce jour que M Le maire mette en place une consultation auprès des tarnosiens pour leur demander s'ils sont d'accords pour diminuer nos taux d'imposition au niveau des communes de même strates, s'ils sont également d'accord pour une diminution des taxes d'habitation, des taxes foncières, du prix de l'eau, des taxes d'urbanisme et du prix de l'électricité.

Et pour finir, il semblerait chers collègues, que vous avez choisi, la politique de la terre brûlée, alors vous la ferez sans nous. Car nous ne participerons donc pas à cette mascarade dont le seul but est la destruction de la CDC du Seignanx. Une destruction qui entraînera soit un regroupement avec l'ACBA ou l'agglomération de MACS (avec une TEOM respectivement de 10,10 % et 7,70%) ou une mise sous tutelle qui donnera lieu à une suppression de plus de 25 emplois contractuels et une diminution de salaire par suppression du régime indemnitaire pour une centaine d'autres. Les plus touchés seront bien sûr les petits salaires notamment employés au CIAS. Mais il est vrai que nous savons tous le peu de cas que vous faites de ce service public.

Pour toutes ces raisons nous Élus du Groupe d'opposition TARNOS POUR TOUS libres et sans soumission aucune au Maire de Tarnos ou au Parti communiste voterons contre votre motion et réitérons notre demande de consultation des Tarnosiens pour une baisse des différentes taxes, du prix de l'eau et de l'électricité dont l'augmentation a été mise en place sans consultation aucune par la Majorité tarnosienne ! « ne nous laissons pas tondre ! »

Les Élus Tarnos pour Tous  
Marie-Ange Delavenne et Gérard Claverie



[www.tarnospourtous.com](http://www.tarnospourtous.com) – [tarnospourtous@gmail.com](mailto:tarnospourtous@gmail.com)